

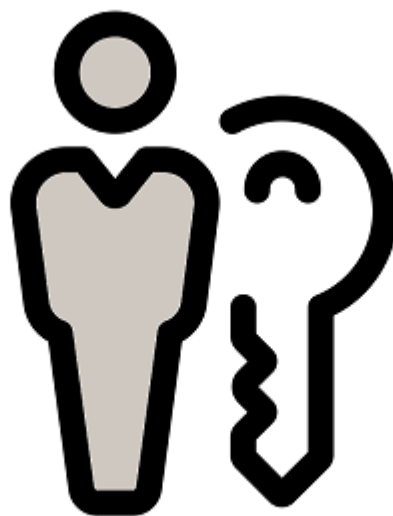
Présentéisme pour maladie : une conséquence de l'organisation du travail ?

Sylvie Hamon-Cholet, Joseph Lanfranchi

Le présentéisme au travail lié à la maladie, à savoir venir travailler en étant malade, est un phénomène moins facile à appréhender que l'absentéisme parce qu'il est souvent moins visible et quantifiable. Les enquêtes françaises Conditions de Travail, sur lesquelles s'appuie ce numéro de *Connaissance de l'emploi*, permettent non seulement d'en donner une première mesure en population générale mais aussi d'en évaluer les principaux déterminants socio-démographiques ou organisationnels.

En 2016, venir travailler en étant malade concerne un peu plus de deux salariés sur cinq, et le phénomène est en hausse depuis 2013. Il apparaît que ce sont d'abord des caractéristiques de l'organisation du travail qui en sont à l'origine, plutôt que les caractéristiques individuelles des salariés. Et enfin que ce comportement n'est pas sans lien avec le vécu au travail ou la santé perçue. Le risque social induit par le présentéisme, renforcé dans un contexte de crise sanitaire, ainsi que les coûts humains et financiers, directs comme indirects, engendrés en font un véritable enjeu de santé publique. C'est pourquoi la question de la lutte contre le présentéisme devrait devenir centrale au même titre que celle de l'absentéisme dans les politiques d'amélioration des conditions et de l'organisation du travail.

+ [Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

 [Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/presenteisme-pour-maladie-une-consequence-de-l-organis>